

## AGRICULTURE. AIVES CONTRE LA PORCHERIE D'HEURINGHEM

# Les effectifs baissent, pas la détermination

Née le 17 mars 2012 du projet de porcherie industrielle à Heuringhem, l'association Aives (Association intervillage pour un environnement sain) a tenu sa première assemblée générale lundi 13 mai à la salle des fêtes d'Heuringhem. Une réunion qui a réuni environ 80 personnes, bien loin des 800 participants à la manifestation du 30 juin dernier ou des 600 adhérents comptabilisés l'an passé. En ce début de 2<sup>e</sup> trimestre, ils ne sont d'ailleurs que 349 à avoir payé leur cotisation. Une hémorragie que compte bien stopper le président, Jean-Michel Jedraszak, même si pour lui, "le résultat est positif, mais on va se battre pour être plus nombreux", et il a appelé les membres à sensibiliser parents et amis, "certains nous ont déjà dis qu'ils ne savaient pas qu'il fallait de nouveau cotiser".

**Un avocat, ça coûte.** La cotisation est pourtant indispensable pour remplir les caisses dans la perspective des procédures judiciaires à venir : "Nous avons actuellement 7.116 euros en caisse, juste assez pour payer les honoraires de notre avocat. Nous n'avons pas de marche de manoeuvre". Cette année encore, l'association devrait organiser des animations pour récolter des fonds. L'appel aux bonnes idées est lancé.

Un bilan des actions menées a permis de constater le dynamisme d'Aives. Parmi ces actions, "la pose de 500 panneaux dans la commune et qui ont marqué les esprits. Malheureusement, le lendemain, le préfet Denis Robin, avec l'aval du ministre Le Foll, signait l'autorisation d'exploiter contrairement à ce qui avait été promis au député Michel Lefait", soulignait Jean-Michel Jedraszak. Il est revenu également sur la réunion de bureau de l'AFR, le 26 avril dernier pour dénoncer "la présence d'élus de Clarques et d'Inghem qui n'ont plus de chemins AFR. Ça peut peut-être être attaqué devant le tribunal administratif".



Parmi l'assemblée.

Le tribunal administratif, il en était aussi question puisque des particuliers d'Ecques et d'Heuringhem l'ont saisi pour dénoncer le permis de construire qui a été accordé à l'EARL Bridault-Chevalier, porteur du projet. L'association va, elle aussi, saisir le tribunal administratif, mais pour contester l'autorisation d'exploiter : "Nous continuons d'étudier le dossier dans lequel des failles apparaissent. Mais c'est un travail énorme qui demande du temps". D'ici deux mois, un référé devrait être déposé.

**Dans le dossier, des failles apparaissent.** Parmi les failles identifiées, il y a la modification du plan d'épandage du lisier : "26,5% de la surface doit être modifiée. Or, au-delà de 25%, il doit y avoir une nouvelle enquête publique. De plus, avec la suppression de surface d'épandage, Mlle Bridault n'est plus dans les clous en terme de normes sanitaires".

Pour Ecques, le maire, Yves Bertin, a annoncé que la municipalité avait déjà tranché : "Le conseil municipal a refusé le nouveau plan d'épandage et demande une nouvelle enquête publique". Ce sur quoi Jean-Michel Jedraszak a interpellé le maire d'Heuringhem : "Nous attendons la même position des autres maires concernés.



Jean-Michel Jedraszak a rappelé qu'il n'avait pas vocation à être président éternellement. On ne se bouscule pas pour lui succéder.

A Heuringhem c'est pour quand ?". Jean-Paul Lefait a promis qu'il mettrait cette question à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, le 30 juin.

Autre demande de l'association, un référendum populaire dans les communes. Le maire d'Ecques n'y est pas opposé, "mais il faut se renseigner, ça ne se fait pas comme cela, et puis, il faut que les gens se déplacent".

Reste une question cruciale : "Que fait-on si les travaux commencent demain ? Pas de réponse claire : "On organise une nouvelle manifestation ? On bloque l'accès aux terrains ? On empêche les engins de travailler ?

C'est à vous de décider. Personnellement je ne suis opposé à rien", déclare le président. "Il faut investir dans la dynamite", lançait une personne dans la salle, sur le ton de la plaisanterie cela va sans dire.

En attendant, Aives va participer à d'autres combats, pour le bien-être animal par exemple. Elle va aussi se rapprocher d'autres associations, notamment de Novissen, qui lutte, près d'Abbeville, contre la construction d'une ferme industrielle. Le but de ces soutiens : "être solidaires pour être plus forts".